

**DECLARATION TELEVISEE DU PREMIER MINISTRE  
CHARLES KONAN BANNY  
INVITANT LES ENSEIGNANTS DU SUPERIEUR  
A LA REPRISSE DES COURS**

*Abidjan, le 28 mai 2006*

Ivoiriennes, Ivoiriens,  
Chers compatriotes,

Nous voici une fois de plus chez vous. Hier, c'était pour vous entretenir du début des opérations d'identification par le biais des audiences foraines. Et je vous annonçais que, concomitamment, le désarmement allait commencer, par le biais du pré-regroupement.

Je dois vous dire que les informations qui sont en ma possession indiquent que le processus a bien commencé. En d'autres termes, que le programme de sortie de crise a bien commencé. En d'autres termes encore, que la mission essentielle du gouvernement que j'ai l'honneur de présider a bien commencé.

Je vous ai dit aussi souvent que cette mission importante qui devrait conduire notre pays vers les rivages de la paix pour qu'il puisse reprendre sa route pour un développement plus rapide pour le bonheur de l'homme ivoirien, que ce programme avait besoin d'une ambiance, d'une atmosphère apaisée.

Je vous avais même dit, depuis que je suis là, qu'en vérité, ce dont nous avons besoin aujourd'hui, sans nier les difficultés que connaît la société ivoirienne, c'est de la confiance, c'est une trêve. Pour que nous puissions tous, en serrant les coudes, nous occuper sérieusement de notre patrie malade de la crise qui sévit dans notre pays depuis trop longtemps à notre goût.

Une atmosphère apaisée ne signifie pas que tout va pour le mieux, dans le meilleur des mondes. Cela veut dire tout simplement que nous avons pris conscience que malgré les difficultés, nous voulons aller résolument vers la paix. Et que cette paix nous permettra de nous attaquer plus encore, sérieusement, aux problèmes qui minent notre société.

Parmi ces problèmes, je vous l'ai dit, il y a les problèmes que traverse l'école ivoirienne. J'ai promis que, ici comme ailleurs, la nation devra s'occuper de cette question et qu'un forum de dialogue social permettra aux uns et aux autres de s'exprimer sur les questions essentielles qui pourraient entraver la marche de notre pays vers le progrès. Ce forum de dialogue social est en cours de préparation. Cela ne signifie pas qu'entre-temps, le gouvernement ne devrait pas être attentif aux questions qui pourraient se poser ici et là. C'est pour cela que le gouvernement est resté très attentif, depuis bientôt deux mois, aux convulsions que traverse l'Université, à travers la grève à répétition des enseignants du supérieur. Je ne veux pas vous asséner de faits. Mais,

sachez simplement que, depuis près de trois mois, nos frères enseignants du supérieur sont en grève ; grève à répétitions.

Trois mois de grève à répétitions, c'est beaucoup pour une année universitaire. Alors, face à cela, le gouvernement n'est pas resté les bras croisés. Je ne vais pas revenir sur les conditions que les syndicats doivent remplir avant de se mettre en grève. Ce n'est pas mon propos. Sachez simplement que dès que j'ai appris cela, j'ai instruit les ministres chargés de l'Enseignement supérieur et de la Fonction publique d'entrer en contact avec la Coordination des enseignants pour savoir ce dont il s'agit. Mais plus encore, pour bien comprendre les motivations de cette grève. Souvenez-vous d'ailleurs qu'à l'occasion du rendez-vous que j'ai eu avec vous lors des 100 premiers jours de mon action, j'ai promis qu'une réflexion de la nation serait organisée autour de l'école.

J'ai donc demandé aux ministres de rentrer en contact, comme il se doit dans une République, avec les enseignants en grève. Après avoir été informé par les ministres des motifs et motivations de cette grève, j'ai moi-même décidé, malgré un emploi du temps somme toute chargé, de les rencontrer en marge d'une cérémonie qui était organisée à Yamoussoukro.

J'ai cru, à la suite de cet entretien, que nous nous étions compris. Je suis allé, deux jours après, en voyage, en mission pour la République.

De retour, on m'apprend que les enseignants ont accepté de suspendre leur grève pour une durée de quinze jours. Aussitôt revenu - car, souvenez-vous, ma mission a duré près de quinze jours -, me voici exposé une fois de plus à la grève.

J'ai reçu une deuxième fois nos frères enseignants à la Primature, pour leur rappeler les engagements que j'ai pris à leur égard et vis-à-vis d'eux à Yamoussoukro. Je leur ai dit que je recevais l'ensemble de leurs revendications et que j'en prenais acte, je prenais note de ces revendications. Et je leur disais que pour certaines, j'étais même étonné que ces revendications n'aient pu trouver réponse par les gouvernements précédents. Tellement ce qu'ils me disaient me paraissait aberrant. Mais, ils m'ont dit qu'effectivement telle était la situation.

J'ai aussi dit que dans ces revendications, certaines me paraissent, en effet, dignes d'intérêt dans l'immédiat. Et que par contre, le gouvernement ne pouvait pas promettre de satisfaire l'ensemble de ces revendications. Pour la raison essentielle suivante : notre pays traverse une crise sérieuse au plan de sa situation financière. L'Etat fait des efforts colossaux pour que la nation continue, pour que les Ivoiriens ne ressentent pas trop les effets directs ou collatéraux de cette crise. Cela ne veut pas dire que nous n'avons pas de problèmes. J'ai même indiqué à nos frères enseignants que l'une des raisons pour lesquelles j'allais en mission auprès de nos amis, des partenaires, c'est bien pour cela. C'était pour leur demander de nous aider à sortir notre pays de cette situation difficile. Et que leur situation faisait partie de l'ensemble des questions pour lesquelles il faut trouver des solutions. Mais, pour lesquelles la situation actuelle du pays ne peut pas leur permettre de trouver des solutions. Je leur ai demandé sur ce fait de bien vouloir suspendre la grève. En foi de quoi, j'ai demandé au ministre de la Fonction publique de ne pas appliquer la sanction qu'il s'appropriait à leur appliquer. C'est-à-dire mettre sous contrôle leurs salaires. J'ai levé cette sanction. Je leur ai aussi promis, dès mon retour, un cadre de dialogue

pour permettre au Premier ministre, en personne, si besoin est, de s'impliquer dans la réflexion, dans la recherche des solutions à leurs problèmes.

Pendant mon absence, ces mêmes enseignants en grève ont été reçus par le Chef de l'Etat. Je crois savoir que le Chef de l'Etat leur a dit la même chose en leur promettant que, dès le retour du Premier ministre, ces questions seront examinées par le gouvernement. C'est ce que nous avons fait.

Depuis mon retour, j'ai reçu nos frères enseignants par deux fois. La dernière, c'était le vendredi 26 mai. Je les ai reçus, parce que entre la réunion de vendredi et la précédente, le Conseil de gouvernement s'est penché, pendant près de deux heures, sur les revendications des enseignants. J'ai mis en place un Comité interministériel pour regarder quelles sont les revendications qui, par rapport à notre situation, pourraient malgré tout trouver solution. Etant entendu que l'ensemble des revendications devrait quand même faire l'objet de discussion. Même si des solutions ne pouvaient être trouvées à court terme et immédiatement.

Dès que j'ai reçu les propositions de ce Comité interministériel, j'ai reçu, vendredi, les enseignants pour leur faire part de ce que le gouvernement pourrait faire. Sauf que le Conseil des ministres ne se réunira que mercredi prochain, 31 mai. Je leur demandais donc de bien vouloir considérer favorablement ces mesures que je leur proposais et qui sont importantes. Il s'agit, sans vouloir entrer dans les détails, de revaloriser de manière subséquente ce que l'on appelle l'appui à la recherche. Car, au fond, les enseignants, pour qu'ils puissent exercer, il ne faut pas qu'ils soient coupés des innovations. Il faut qu'on leur permette de chercher. Il n'y a pas de développement économique qui ne s'appuie sur la recherche.

J'ai aussi décidé de faire la proposition au Conseil des ministres pour que certaines questions relatives à l'âge de départ à la retraite, aux 30 années de service - toutes dispositions qui sont d'ordre légal - fasse l'objet d'une attention toute spéciale. D'autant que nous devons faire face à une pénurie d'enseignants du supérieur. Nous avons donc une pression sur la population d'enseignants et pour détendre un peu cela, il faut peut-être regarder ce côté-là pour permettre à ceux qui sont déjà en place de partir le plus tard possible. Cela faisait d'ailleurs partie de leurs revendications. J'ai aussi indiqué que d'autres revendications, qui sont d'ordre corporatiste, dépendaient non pas du gouvernement, mais des présidents d'Université. Car, souvenez-vous que les Universités connaissent quand même une certaine autonomie de décentralisation pour certaines questions. Les présidents des Universités avaient le pouvoir de les résoudre. Il s'agit par exemple de l'année sabbatique ou d'un certain nombre de voyages d'études pour lesquelles il faut remplir certaines conditions que les enseignants considéraient comme un peu difficiles. C'est tout cela que j'ai proposé aux enseignants en leur disant que, pour une fois, et je voulais saluer cela, nos frères, nos enfants sont venus me voir la veille pour me supplier de faire en sorte que leur avenir ne soit pas pris en otage ; qu'ils veulent aller comme eux-mêmes l'ont dit au cours, retourner à l'Université, fréquenter les amphithéâtres. Et que pour eux, le maître du savoir est un peu leur dieu. Par conséquent, ils ne pouvaient pas comprendre qu'on ne puisse pas leur permettre d'acquérir le savoir. Car, c'est leur avenir qui est en cause.

J'ai indiqué tout cela à nos frères enseignants. Ils m'ont promis d'aller consulter leur base et, en nous quittant vendredi, j'étais persuadé que, parce qu'ils sont conscients que notre pays

traverse une période difficile, ils lèveront le mot d'ordre de grève. J'apprends qu'en vérité, ils n'ont fait que suspendre la grève pour quinze jours. Je m'adresse à eux pour leur dire de prendre en considération tout ce qui a été dit par moi-même, par le Chef de l'Etat et par les étudiants. Notre pays traverse une période difficile. Beaucoup de problèmes sont en suspens. Ils ne datent pas d'hier. Ils ne datent pas du 5 décembre 2005. Ce sont de vieux problèmes. Imaginez-vous que je suis à la tête de ce gouvernement depuis cinq mois. Et pendant cinq mois, il y a eu près de trois mois de grève. C'est trop !

Je demande donc à nos frères enseignants, compte tenu de l'ouverture d'esprit, de l'attention que le gouvernement accorde et accordera à leurs revendications, compte tenu des efforts que le gouvernement compte faire, déjà, dès mercredi prochain, en Conseil des ministres, je leur demande de reprendre les cours. Pour permettre à nos enfants de fréquenter les amphithéâtres afin qu'ils ne fréquentent plus les rues. Et que la violence ne vienne pas se substituer aux autres formes de dialogue social. Je souhaite que cet appel soit entendu. Je sais qu'il sera entendu et pour cela, je remercie nos frères enseignants. Parce qu'ainsi, ils auront eux aussi contribué au programme de sortie de crise. Ce programme qui permettra à la Côte d'Ivoire d'arriver aux élections. Afin que les problèmes importants que connaît notre pays puissent être examinés et des solutions trouvées pour le retour du progrès économique et de la paix.

Je vous remercie